

Fondation des écoliers du Mont-Bleu

Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) – Jeudi le 28 septembre 2023 à 18h30

Étaient présents :

Julien Gravel (trésorier)
Marjorie Gasse (administratrice)
Philippe Poirier (administrateur)
Julie Vachon (administratrice)

Invitées:

Chantal Cousineau (directrice de l'école) Sylvie Bergeron Marie-Ève Doyon Jean-Christophe Régnier François Routhier

Absences:

Aucune

1) Ouverture de la séance, accueil et présences

M. Julien Gravel, souhaite la bienvenue aux parents présents, aux administratrices et administrateurs ainsi qu'à la directrice de l'école, Mme Chantal Cousineau.

Le quorum correspond aux parents qui sont présents. L'ouverture de la séance se fait à 18h40.

2) Adoption de l'ordre du jour

M. Julien Gravel fait la lecture de l'ordre du jour qui a été envoyé aux parents de l'école par courriel avec l'avis de convocation.

Adoption de l'ordre du jour proposée par Mme Sylvie Bergeron et appuyée par Mme Marjorie Gasse.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-1

3) Adoption du compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle (23 septembre 2022)

M. Julien Gravel fait la lecture de procès-verbal. Adoption du procès-verbal (compte rendu de la dernière assemblée générale annuelle) proposée par Mme Julie Vachon et appuyée par M. Philippe Poirier.



RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-2

4) Rapport annuel de la Fondation 2022-2023

M. Julien Gravel présente le rapport annuel (au nom de l'équipe d'administrateurs et administratrices de la Fondation) pour l'année 2022-2023.

Adoption du rapport du président proposée par M. Philippe Poirier et appuyée par Mme Marjorie Gasse.

Le rapport annuel de la Fondation 2022-2023 sera publié sur le site internet de l'école.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-3

5) Adoption des états financiers 2022-2023

M. Julien Gravel présente les états financiers en date du 30 juin 2023. Suite à la présentation des états financiers, la résolution suivante est proposée.

Adoption des états financiers au 30 juin 2023 proposée par Mme Julie Vachon et appuyée par Mme Marjorie Gasse.

Les états financiers au 30 juin 2023 sont disponibles sur demande, tel qu'indiqué sur le site internet de l'école.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-4

6) Élections des administratrices et des administrateurs.

La composition actuelle du conseil d'administration de la Fondation :

Présidence : Vacant

Trésorerie : Élu le 22 septembre 2022, lors de l'AGA, M. Julien Gravel

Secrétariat : Vacant.

Administratrices/Administrateurs:



- Élu le 15 juin 2022, lors d'une rencontre régulière du Conseil d'administration, M. Philippe Poirier.
- Élue le 22 septembre 2022, lors de l'AGA, Mme Marjorie Gasse.
- Élue le 22 septembre 2022, lors de l'AGA, Mme Julie Vachon.

Élections des administratrices et des administrateurs.

Mme Marjorie Gasse propose M. Jean-Christophe Régnier au poste d'administrateur. Ce dernier indique son intérêt pour le poste. Cette candidature est appuyée par M. Philippe Poirier.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-5

Mme Julie Vachon propose Mme. Marie-Ève Doyon au poste d'administratrice. Cette dernière indique son intérêt pour le poste. Cette candidature est appuyée par M. Julien Gravel.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-6

M. Philippe Poirier propose M. François Routhier au poste d'administrateur. Ce dernier indique son intérêt pour le poste. Cette candidature est appuyée par M. Marjorie Gasse.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-7

M. Julien Gravel propose M. Philippe Poirier au poste de président. Ce dernier indique son intérêt pour le poste. Cette candidature est appuyée par Mme Julie Vachon.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-8

M. Philippe Poirier propose Mme Marjorie Gasse au poste de secrétaire. Cette dernière indique son intérêt pour le poste. Cette candidature est appuyée par Mme Julien Gravel.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-9



- L'équipe d'administrateurs indique un intérêt afin d'élire éventuellement un administrateur au poste de vice-président. Ce poste sera voté l'an prochain.
- L'équipe d'administrateurs a adoptée à l'unanimité la résolution (F2022-2023-9) concernant l'achat d'un potager Vireo en date du 10 mai 2022. Compte tenu des moyens de pression actuels des enseignants de l'école, l'équipe école n'est pas en mesure de débuté le potager actuellement. Des parents bénévoles ont manifesté leur intérêt. Dans l'achat du potager, le forfait inclut de l'accompagnement par Vireo. M. Julien Gravel offre de faire un suivi auprès de Vireo afin de connaître comment l'accompagnement est offert et s'il y a possibilité d'utiliser le forfait accompagnement lors d'une date ultérieure.
- L'intention de la Fondation afin de soumettre une nouvelle demande de subventions pour la mesure 50530 que nous n'avons pas obtenue l'an dernier a été soulevée.
- L'intention de rediscuter du montant attribués aux finissants dans le cadre des campagne de financement a été soulevé.

8) Clôture de la séance

Proposée par M. Julien Gravel à 19h15 et appuyée par Mme Marjorie Gasse.

RÉSOLUTION à l'unanimité Fondation-AGA-2023-10

M. Philippe Poirier Président